



COORDONNER UN PROGRAMME D'ETP

Conformément à l'Arrêté du 30 décembre 2020, tout·e coordonnateur·trice de programme d'éducation thérapeutique du patient doit justifier d'une formation à la coordination. Cette formation atteste des compétences nécessaires à la coordination de programmes d'ETP en Bretagne, suite à la validation des 40h de formation pour dispenser l'ETP.

En 2025, la formation à la coordination évolue et passe de 1 à 3 jours. Cette évolution répond à une demande croissante des professionnel·le·s de l'ETP en Bretagne : **bénéficiaire d'une formation plus approfondie pour la coordination de programme**. Cette nouvelle formule vous permet de :

- **Développer vos compétences en évaluation de programme**, un aspect essentiel mais peu couvert jusqu'ici ;
- **Renforcer vos compétences d'animation d'équipe**, pour garantir une dynamique collaborative au sein des programmes ETP ;
- Valider les compétences du coordinateur de programme d'ETP en Bretagne.

DATES ET LIEUX



Session Rennes | entre le 29 avril et le 17 juin
Session Quimper | entre le 22 mai et le 26 juin
Session Pontivy | entre le 9 septembre et le 10 octobre
Session Plérin | entre le 7 octobre et le 2 décembre

RENSEIGNEMENTS PÉDAGOGIQUES



Marjolaine Calmel
contact@promotion-sante-bretagne.org

● PROFIL DES STAGIAIRES

Coordonnateur·trice ou futur·e coordonnateur·trice d'un programme d'ETP

● PRÉREQUIS

- Être formé·e à l'éducation thérapeutique du patient (avoir effectué une formation ETP 40 h)
- Être investi·e dans l'élaboration, la mise en œuvre, la coordination (actuelle ou à venir) d'un programme d'ETP en Bretagne (des travaux seront demandés en lien avec le programme d'ETP de la structure porteuse)

Pour les modules en distanciel et e-learning :

- Pouvoir se connecter individuellement en visioconférence (*Promotion Santé Bretagne utilise actuellement Teams, voir les [conditions générales](#)*)
- Pouvoir réaliser les modules d'e-learning composés d'apports théoriques et de travaux personnels à réaliser (obligatoires)

● OBJECTIF DE FORMATION

Coordonner un programme d'éducation thérapeutique du patient

● OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les compétences acquises et les compétences à développer
- Constituer une équipe transversale
- Analyser le contexte et concevoir une démarche d'ETP
- Organiser et conduire une démarche d'ETP
- Animer et coordonner les acteurs de l'ETP autour de la démarche d'ETP
- Concevoir une évaluation pour ajuster la démarche d'ETP
- Communiquer sur le programme d'ETP

● CONTENU DE LA FORMATION

Module 1 (2h30) - visioconférence

- Le cadre légal de l'ETP et de la coordination de programme d'ETP
- Les principales activités liées à la coordination d'un programme

Module 2 (2h) - e-learning

- La démarche projet et le financement des programmes d'ETP
- L'analyse de contexte d'un programme

Module 3 (2h30) - visioconférence

- Mobiliser les patients partenaires dans un programme d'ETP

Module 4 (3h30) - e-learning

- L'animation de réunion d'équipe projet : enquête de terrain

Module 5 (2h30) - e-learning

- Les évaluations dans un programme d'ETP : approche théorique

Module 6 (7h) - présentiel

- L'animation de réunion d'équipe projet : mise en pratique
- L'évaluation de programme d'ETP

● RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques, de travaux de groupe et d'échanges de pratiques, à partir d'expériences présentées par les participant-e-s et les formateur-ric-e-s
- Mise à disposition de supports pédagogiques, de documentation, d'une bibliographie

● SUIVI DE LA PROGRESSION PÉDAGOGIQUE ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Une appréciation des connaissances acquises sera réalisée pendant la formation, à l'aide de questions ou de mises en situations, afin de s'assurer de la compréhension et de l'appropriation des contenus par les stagiaires.

À la fin de la formation, les stagiaires évalueront l'atteinte des objectifs et la qualité de la formation.

La vérification de la participation des stagiaires sera assurée. À l'issue de la formation, une attestation de présence sera remise à la structure du/de la stagiaire et une attestation de formation à chaque participant-e. Votre absence en tout ou partie de cette formation ne nous permettra pas de délivrer cette attestation.

● EFFECTIFS

Le nombre de stagiaires sera compris entre 6 et 12, en vue de favoriser l'expression de chacun-e, les interactions entre participant-e-s et avec les formateur-ric-es et de respecter les mesures sanitaires en vigueur, le cas échéant.

● DURÉE ET MODALITÉ

Formation mixte
(3j, 21h)

● PRIX

La formation est proposée par Promotion santé Bretagne et le Pôle de ressources en ETP Bretagne avec le soutien de l'ARS. Elle est gratuite pour les participant-e-s. Les frais de déplacement et de repas sont à la charge des participant-e-s.



● **SESSIONS**

<p>Rennes</p>	<p>Module 1 29 avril <i>(9h30 - 12h) - en visioconférence</i></p> <p>Module 2 Entre le 29 avril et le 15 mai <i>(2h) - en e-learning</i></p> <p>Module 3 20 mai <i>(9h30 - 12h) - en visioconférence</i></p> <p>Modules 4 et 5 Entre le 20 mai et le 12 juin <i>(7h) - e-learning</i></p> <p>Module 6 17 juin <i>(9h - 12h30 ; 13h30 - 17h) - en présentiel</i></p>	<p>Amélie Chantraine Chargée de projets et d'ingénierie Promotion Santé Bretagne et un-e patient partenaire co-animera le module 3</p>
<p>Quimper</p>	<p>Module 1 22 mai <i>(9h30 - 12h) - en visioconférence</i></p> <p>Module 2 Entre le 22 mai et le 2 juin <i>(2h) - en e-learning</i></p> <p>Module 3 5 juin <i>(9h30 - 12h) - en visioconférence</i></p> <p>Modules 4 et 5 Entre le 5 juin et le 23 juin <i>(7h) - e-learning</i></p> <p>Module 6 26 juin <i>(9h - 12h30 ; 13h30 - 17h) - en présentiel</i></p>	<p>Lucie Rigaudière Chargée de projets et d'ingénierie Promotion Santé Bretagne et un-e patient partenaire co-animera le module 3</p>
<p>Pontivy</p>	<p>Module 1 9 septembre <i>(9h30 - 12h) - en visioconférence</i></p> <p>Module 2 Entre le 9 et le 20 septembre <i>(2h) - en e-learning</i></p> <p>Module 3 23 septembre <i>(9h30 - 12h) - en visioconférence</i></p> <p>Modules 4 et 5 Entre le 23 septembre et le 6 octobre <i>(7h) - e-learning</i></p> <p>Module 6 10 octobre <i>(9h - 12h30 ; 13h30 - 17h) - en présentiel</i></p>	<p>Cathy Bourhis Chargée de projets et d'ingénierie Promotion Santé Bretagne et un.e patient partenaire co-animera le module 3</p>

Plérin

Module 1
7 octobre
(9h30 - 12h) - en visioconférence

Module 2
Entre le 7 et le 28 octobre
(2h) - en e-learning

Module 3
4 novembre
(9h30 - 12h) - en visioconférence

Modules 4 et 5
Entre le 4 et le 25 novembre
(7h) - e-learning

Module 6
2 décembre
(9h - 12h30 ; 13h30 - 17h) - en présentiel

Amélie Larget
Chargée de projets et d'ingénierie
Promotion Santé Bretagne et un.e
patient partenaire co-animera le
module 3

● PRÉINSCRIPTION EN LIGNE

Avant de vous inscrire vérifiez, à l'aide de la fiche de formation, que :

- votre profil correspond à celui visé,
- vous disposez des prérequis mentionnés,
- votre structure a validé votre souhait de formation, le cas échéant.

En cas d'incertitude, n'hésitez pas à nous contacter :

Marjolaine Calmel, contact@promotion-sante-bretagne.org

Pour procéder :

Rendez-vous sur la fiche formation **Coordonner un programme d'éducation thérapeutique du patient (ETP)** puis cliquez sur le bouton Préinscription.

Quand votre inscription sera validée, vous recevrez un mail de confirmation.

